Maison des Sports 1240 rue de la Bergeresse 45160 OLIVET https://www.cd45tt.com Chargé de Missions Florian TANCHOUX Tél: 06 02 11 42 92 secretariat@cd45tt.fr <u>Président</u> – Jean-Luc PACAUD Tél.: 06.86.64.38.81 jeanluc.pacaud@neuf.fr

### REGLEMENT CRITERIUM FEDERAL DEPARTEMENTAL

#### **GENERALITES**

Le critérium fédéral est régi par les règlements sportifs fédéraux édition 2023 (Titre III), sauf dispositions particulières propres au Comité du Loiret.

Pour la catégorie Seniors, il n'y aura pas d'inscription après le  $2^{\frac{2}{n}}$  sauf en cas de mutation exceptionnelle en provenance d'un autre département.

#### ART. 1 - Organisation Sportive

- L'épreuve comprend 4 tours.
- Le nombre de divisions sera déterminé par le nombre d'inscrits.
- ➤ Toutes les divisions seront composées de 16 joueurs répartis en 4 poules de 4, à l'exception de la dernière division de chaque catégorie qui sera gérée suivant le tableau présenté à l'article 7.

  A l'issue des poules, une partie de barrage oppose les seconds aux troisièmes, puis s'ensuit un classement intégral.
- Qualification des joueurs dans les divisions pour le 1er tour du niveau départemental de la saison : Les joueurs sont qualifiés dans l'ordre des points cumulés du Critérium Fédéral de la saison précédente sauf si le joueur ou la joueuse était forfait non excusé au dernier tour de la saison précédente. Première participation ou reprise d'activité après une saison au moins d'absence: Les joueurs qui s'engagent avant la date fixée par l'échelon compétent sont incorporés dans l'ordre du dernier classement officiel diffusé. Leur nombre est fixé par l'échelon compétent. La commission sportive appliquera un tirage au sort pour les nouveaux inscrits ne rentrant pas dans ce cadre.

#### Placement des joueurs :

Seulement au 1er tour, les listes définitives, avec les QUALIFIES de chaque CATEGORIE sont établies dans l'ORDRE des POINTS CLASSEMENT de la PHASE en COURS. Pour les 2ème, 3ème et 4ème tours, ces listes sont établies selon les résultats du tour précèdent (Places).

2 wild cards pourront être attribuées par la Commission Jeunes & Technique en D1 et D2 en catégorie –11 ans.

Les poussins seront intégrés dans les divisions les plus basses.

➤ Qualification des joueurs pour les 2ème, 3ème et 4ème tours Les listes sont établies selon les résultats du tour précédent (Places).

Placement des féminines

Les féminines seront intégrées aux divisions Garçons dans leur catégorie d'âge. Les Seniors Féminines sont intégrées aux divisions Seniors Masculines.

#### > Classement dans les poules :

Le classement dans chaque poule est établi dans l'ordre décroissant du nombre de points acquis après chaque partie. Une victoire attribue 2 points, une défaite attribue 1 point. En cas d'abandon, de refus de jouer ou de disqualification, le joueur marque 0 point.

#### ART. 2 - Catégories

Chaque joueur joue dans sa catégorie d'âge.

#### ART. 3 - Montées/Descentes

#### **Masculines**

<u>Pour le 1er tour:</u> La constitution des divisions se fera en fonction des résultats de la saison précédente avec une seule montée relative au 4ème tour **de la saison précédente**.

#### Pour les différents tours :

Les 2 premiers de la division 1 accèdent à la division régionale.

Les 4 premiers de chacune des autres divisions accèdent à la division supérieure.

Les 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> descendent dans la division inférieure ; les autres descentes se feront en fonction des descentes de Régionale **et des forfaits**.

Dans le cas où, dans une division, des places resteraient vacantes après repêchage des joueurs pouvant l'être, des 15èmes et 16èmes pourront être repêchés si leurs points classement sont supérieurs à ceux des 5èmes et 6èmes de la division inférieure.

#### **Féminines**

La commission sportive fixe, à chaque tour, le nombre de montées (1 ou 2) en régionale. A l'issue du tour, la 1ère (ou la 1ère et 2ème) féminine(s) monte(nt) en régionale féminine.

Pour les Seniors Dames, en cas de désistement, la joueuse continue la compétition en masculin, mais ne pourra plus prétendre à une qualification régionale individuelle pour la saison en cours.

En cas de descente de régionale féminine, la joueuse sera réintégrée en départementale masculine et placée avant la 1<sup>ère</sup> féminine jouant la montée en régionale féminine ou selon ses points classement.

#### ART. 4 - Abandon

Tout joueur ne disputant pas une partie (autre que la première partie) comptant pour le tableau final, le tableau de classement, un barrage ou une partie de classement ou abandonnant au cours de celle-ci, est considéré battu pour la partie ou les parties qui lui reste(nt) à disputer et marque les points en fonction de la place obtenue. Tout joueur ne disputant pas sa première partie du tableau pour lequel il est qualifié à l'issue des poules marque 0 pointpour le tour considéré.

#### ART. 5 - Retard

A tous les échelons et dans toutes les catégories, si un joueur ne se présente pas à l'appel de sa première partie, il est déclaré perdant pour cette partie, marque 0 (zéro) point, il peut disputer les parties lui restant à jouer.

#### ART. 6 - Forfaits

- Forfaits excusés: Afin de pouvoir repêcher des joueurs, <u>le Comité doit être informé des forfaits au plus tard le jeudi (14h)</u> quiprécède la compétition (forfait excusé).
  - Pour un 1er forfait excusé et justifié entrant dans la liste des absences à justifier définie par la Commission Sportive: voyages scolaires, Service National Universel, décès (parents, enfants, fratrie), hospitalisation, Covid (justificatif d'un test positif PCR ou antigénique), sélection ou stage national de sélection de la D.T.N ou des Fédérations affinitaires et associées, le joueur est maintenu dans la division. Pour les autres forfaits excusés, le joueur descend d'une division.
  - Pour un 2ème forfait excusé ou non, le joueur est exclu de l'épreuve pour la saison.
- Forfait non excusé: Pour un 1<sup>er</sup> forfait non excusé, le joueur est exclu de l'épreuve pour la saison.
  -En cas d'absence le jour de la compétition pour une raison de force majeure, <u>un justificatif devra être envoyé</u>
  <u>au Comité dans les 72 heures</u> suivant la compétition. La commission sportive sera alors seule juge quant à la levée de l'amende (20€) ou à la réintégration du joueur dans la compétition.
  - > Forfait tour 4 : Un forfait sera considéré comme EXCUSE, s'il s'agit d'un forfait pour :
  - Blessure (sur justificatif)
  - Motif divers (à condition qu'il soit notifié, au plus tard, le jeudi 14h précédent la date du tour).

En dehors des cas cités ci-dessus, tout joueur déclaré forfait, excusé ou non, au dernier tour du critérium fédéral ne peut participer au premier tour de la saison suivante qu'une division au-dessous de celle pour laquelle il serait qualifié par le classement aux points du critérium fédéral.

## ART. 7 – Coefficient

La compétition est affectée d'un coefficient 1,50.

Comité du Loiret

Règlement Critérium Fédéral 2023 / 2024

# FORMULE DERNIERE DIVISION DEPARTEMENTALE

| 17 à 20 joueurs   | 4 poules de 4/5 joueurs<br>Nombre de rencontres :<br>minimum 5<br>maximum 7 | En sortie de poules, tableau de 16 avec classement intégral pour les 4 meilleurs de chaque poule. Pour les 5èmes de poule : 5A contre 5D et 5B contre 5C puis matchs gagnant 5A/5D contre gagnant 5B/5C et perdant 5A/5D contre perdant 5B/5C |                            |
|-------------------|---|---|----------------------------|
| 13 à 16 joueurs   | nombre de rencontres:<br>minimum 5<br>maximum 7                             | Formule d'une division départementale complète à 16, avec parfois des trous respectant le serpent pour les poules et respectant le tirage au sort pour le tableau final.  |                            |
| 11 à 12 joueurs   | 2 poules de 6 joueurs   | ½ finales   | Classement intégral        |
|                   |   |   | places 1 et 2 :            |
|                   | nombre de rencontres  |   | gagnant 1A/2B contre 2A/1B |
|                   | minimum 6   | 1A contre 2B  | places 3 et 4 :            |
|                   | maximum 7   | 2A contre 1B  | perdant 1A/2B contre 2A/1B |
|                   |   |   | places 5 et 6 :            |
|                   |   | 3A contre 4B  | gagnant 3A/4B contre 4A/3B |
|                   |   | 4A contre 3B  | places 7 et 8 :            |
|                   |   |   | perdant 3A/4B contre 4A/3B |
|                   |   | 5A contre 6B  | places 9 et 10 :           |
|                   |   | 6A contre 5B  | gagnant 5A/6B contre 6A/5B |
|                   |   |   | places 11 et 12 :          |
|                   |   |   | perdant 5A/6B contre 6A/5B |
| 9 à 10 joueurs    | 2 poules de 5 joueurs   | ½ finales   | Classement intégral        |
|                   |   |   | places 1 et 2 :            |
|                   | nombre de rencontres  | 1A contre 2B  | gagnant 1A/2B contre 2A/1B |
|                   | minimum 4   | 2A contre 1B  | places 3 et 4 :            |
|                   | maximum 6   |   | perdant 1A/2B contre 2A/1B |
|                   |   | 3A contre 4B  | places 5 et 6 :            |
|                   |   | 4A contre 3B  | gagnant 3A/4B contre 4A/3B |
|                   |   |   | places 7 et 8 :            |
|                   |   | 5A contre 5B  | perdant 3A/4B contre 4A/3B |
|                   |   |   | places 9 et 10 :           |
|                   |   |   | 5A contre 5B               |
| 8 joueurs         | 2 poules de 4 joueurs   | ½ finales   | Classement intégral        |
|                   |   |   | places 1 et 2 :            |
|                   | nombre de rencontres  | 1A contre 2B  | gagnant 1A/2B contre 2A/1B |
|                   | minimum 5   | 2A contre 1B  | places 3 et 4 :            |
|                   | maximum 5   |   | perdant 1A/2B contre 2A/1B |
|                   |   | 3A contre 4B  | places 5 et 6 :            |
|                   |   | 4A contre 3B  | gagnant 3A/4B contre 4A/3B |
|                   |   |   | places 7 et 8 :            |
|                   |   |   | perdant 3A/4B contre 4A/3B |
| 5, 6 ou 7 joueurs | nombre de rencontres :  |   | -                          |
|                   | minimum 4   | Poule unique équivalent à un « Top »  |                            |
|                   | IIIIIIIIIIIIII <del>4</del>   | i ouic unique equ   | ivalent a an « Top "       |